



ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

PROGRAMME DE LA RENCONTRE ANNUELLE DES TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS

ATELIERS ET CONFÉRENCES

35 Célébrons ans
de professionnalisme

PROFESSIONNALISME:
Qualité d'une personne qui
exerce une profession, une
activité avec beaucoup
de compétence.

ORDRE DES
TECHNOLOGUES PROFESSIONNELS
DU QUÉBEC

Technologues professionnels

samedi 26 septembre 2015

Hôtel Le Dauphin, 600, boul. St-Joseph, Drummondville, Québec

8H30 A 9H30 – ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC A

A-1 Plans de gestion de l'actif pour les copropriétés : nouveaux standards

Cette conférence vise à informer les technologues professionnels qui préparent ou encore qui aspirent à préparer le type de planification qu'imposent les nouvelles exigences de l'industrie en matière de copropriété. Cette planification qui permettra d'évaluer la condition de l'actif immobilier doit comprendre un échéancier quant aux interventions requises en vue de maintenir ou de remplacer les composantes de l'actif. Elle doit aussi établir le coût probable de ces interventions à venir, dans le but de provisionner de façon réaliste un fonds de prévoyance. Les syndicats de copropriété ont l'obligation de s'adjoindre des ressources compétentes pour ce faire et les technologues professionnels en font partie.

**PAR RÉJEAN TOUCHETTE, T.P.,
PRÉSIDENT COSSETTE & TOUCHETTE INC.**

A-2 Déontologie appliquée : étude de cas concrets

Il s'agit d'un premier atelier d'une série de deux qui ont pour objectifs de démystifier certains articles du *Code de déontologie des technologues professionnels* et de sensibiliser les participants aux conséquences de leur non-respect. Ces ateliers seront présentés sous forme de mises en situation concernant les sujets qui reviennent le plus souvent à la direction des affaires professionnelles et juridiques ainsi qu'au Bureau du syndic. Dans l'objectif d'assurer la protection du public et de veiller à l'honneur et à la dignité de la profession, on y traitera des obligations du T.P. envers le public, le client et la profession. Les sujets abordés seront notamment : la responsabilité professionnelle, la description du mandat, la rémunération, le devoir de compétence, de diligence et d'indépendance. Le technologue professionnel pourra choisir de suivre l'un ou l'autre des ateliers ou les deux. Les mises en situation seront différentes et les sujets abordés tout autant.

**PAR M^e MARIE-CHANTAL LAFRENIÈRE,
DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES , OTPQ
ET
GUYLAINE HOULE, T.P.,
SYNDIC DE L'OTPQ**

9H45 A 10H45 - ATELIERS SIMULTANÉS DU BLOC B

B-1 Les défis techniques relevés lors de la construction du nouveau Centre de recherche du Centre hospitalier de l'université de Montréal (CRCHUM)

Cette conférence se veut être dynamique et instructive. Dès le début, question de mettre les participants dans le bain, il vous sera présenté la vidéo officielle de l'ouverture du CRCHUM. Ce projet d'envergure, rappelons-le, a été mené en partenariat public - privé. Vous verrez qu'il s'agit d'un mode de construction qui a des conséquences concrètes et quotidiennes pour les professionnels qui participent à la mise en œuvre d'un tel projet. Aussi, il vous sera démontré comment il a fallu prendre en compte les particularités techniques complexes que comporte la construction d'un centre de recherche en santé et des normes élevées imposées aux constructeurs et aux professionnels. L'intégration d'éléments novateurs s'est imposée, mais étant donné le gigantisme du projet les problèmes techniques sont apparus à un moment ou l'autre durant les différentes phases de la construction. Vous comprendrez que les enjeux étaient énormes pour toutes les personnes concernées et que les technologues professionnels qui ont contribué à la résolution des problèmes peuvent affirmer haut et fort : mission accomplie!

**PAR STÉPHANE GARIÉPY, T.P.,
CHARGÉ DE PROJET, VERREAULT INC.**

B-2 Déontologie appliquée : étude de cas concrets

Il s'agit d'un deuxième atelier d'une série de deux (**vous pouvez y participer sans avoir assisté au premier**) qui ont pour objectifs de démystifier certains articles du *Code de déontologie des technologues professionnels* et de sensibiliser les participants aux conséquences de leur non-respect. Ces ateliers seront présentés sous forme de mises en situation concernant les sujets qui reviennent le plus souvent à la direction des affaires professionnelles et juridiques ainsi qu'au Bureau du syndic. Dans l'objectif d'assurer la protection du public et de veiller à l'honneur et à la dignité de la profession, on y traitera des obligations du T.P. envers le public, le client et la profession. Les sujets abordés seront notamment : la responsabilité professionnelle, la description du mandat, la rémunération, le devoir de compétence, de diligence et d'indépendance. Le technologue professionnel pourra choisir de suivre l'un ou l'autre des ateliers ou les deux. Les mises en situation seront différentes et les sujets abordés tout autant.

**PAR M^e MARIE-CHANTAL LAFRENIÈRE,
DIRECTRICE DES AFFAIRES PROFESSIONNELLES ET JURIDIQUES, OTPQ
ET GUYLAINE HOULE, T.P.,
SYNDIC DE L'OTPQ**

11H00 A 12H00 – CONFERENCE OUVERTE A TOUS

C-1 Psychologie et gestion des clientèles difficiles : compréhension du phénomène et techniques d'intervention

Cette conférence a comme objectif de comprendre la psychologie des personnes altérant la qualité des relations professionnelles. Aussi, vous serez à même de maîtriser certaines techniques d'intervention efficaces permettant de dénouer des impasses relationnelles. Le Dr Ouimet, conférencier chevronné, présentera son sujet de façon ludique et pertinente.

**PAR DR GÉRARD OUMET, PSYCHOLOGUE, PH.D. (Psy), PH.D. (Sc. Pol.), OPQ, APA, CPA.
PROFESSEUR TITULAIRE DE PSYCHOLOGIE ORGANISATIONNELLE, HEC MONTRÉAL**

12H30 À 14H30 - REPAS ET MENTIONS HONORIFIQUES

REMISE DES MENTIONS HONORIFIQUES DE L'ORDRE :

- **ÉTUDIANT BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE**
- **BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE**
- **TECHNOLOGUE DE L'ANNÉE**
- **PRÉSENTATION DU MÉRITE DU CIQ**

15H00 À 16H00 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

18H00 À 19H00 – COCKTAIL DU 35^E ANNIVERSAIRE

19H00 – BANQUET DU 35^E ANNIVERSAIRE

REPAS 4 SERVICES

**ANIMATION TOUT AU LONG DU REPAS
SUIVI D'UNE SOIRÉE DANSANTE**